

## Les directions informatiques doivent s'adapter face au Cloud Computing

### Internet

Posté par : JulieM

Publié le : 17/10/2012 11:30:00

Le changement en matière de technologie présente une constante : sa rapidité. Pour autant, dans la majorité des cas, le changement technologique n'induit pas pour les directions informatiques de revoir leurs objectifs et leurs rôles.

Prenons l'exemple des réseaux Ethernet : ils se transforment pour être toujours plus rapides, mais les directions informatiques n'ont pas pour autant modifié la conception de leurs réseaux au sein du datacenter, ni la structure et les flux de données de leur organisation.

**Mais les choses s'annoncent différentes avec le Cloud Computing**. Ce Cloud pousse sur les directions informatiques et les incite à prendre de nouveaux rôles et à se positionner différemment.

Pour comprendre l'impact du Cloud Computing sur les directions informatiques, il est important de réaliser que les décideurs d'entreprise, en général, n'ont pas pour rôle de se focaliser sur l'infrastructure informatique et son exploitation au quotidien. Leur objectif est de s'assurer que l'infrastructure fonctionne et qu'elle contribue à l'atteinte des objectifs métiers. Pour que les directions informatiques soient des catalyseurs de valeur, elles doivent prouver leur capacité à gérer, sécuriser et optimiser les performances des applications et des services qui participent au bon fonctionnement des business units de l'entreprise.



Rien de nouveau à ce que les directions informatiques gèrent, sécurisent et optimisent les performances des applications et des services métiers critiques. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est que les applications sont toujours plus nombreuses à être fournies par des fournisseurs de services Cloud. Cet état des lieux pousse sur les équipes informatiques qui doivent gérer, sécuriser et optimiser les applications et les services, que la direction

informatique soit garante de l'infrastructure sous-jacente ou pas.

**Les directions informatiques sont parfois tentées de botter en touche**, prétendant qu'il n'est pas possible de gérer efficacement des applications et ces services sans contrôler l'infrastructure sous-jacente. Mais cette attitude amène à s'interroger sur les compétences des directions informatiques, d'autant que les entreprises utiliseront toujours davantage le Cloud Computing.

Parallèlement, il est intéressant de constater que le phénomène de consommation induit des défis similaires. Les directions informatiques n'ont ni visibilité, ni contrôle sur les équipements personnels qu'utilisent leurs collaborateurs dans le cadre du travail. Mais les équipes informatiques sont néanmoins tenues de sécuriser ces équipements, ainsi que les accès et utilisations des applications et des services.

Au final, avec le Cloud Computing, les décisionnaires fonctionnels savent qu'ils peuvent faire appel à des fournisseurs Cloud pour obtenir rapidement les applications et les services dont ils ont besoin. Bien sûr, on attend des directions informatiques qu'elles soient flexibles, mais cette possibilité de faire appel à des tiers est source de pressions pour les équipes informatiques, surtout si ces dernières ne peuvent fournir l'application ou le service désiré dans les délais impartis. Force est de constater, que dans de nombreuses organisations, les dirigeants fonctionnels sont souvent libres de passer outre leurs directions informatiques pour obtenir ce dont ils ont besoin chez les fournisseurs Cloud.

**Pour prendre en charge de manière pertinente ces nouveaux modèles et les pressions induites**, les directions informatiques sont invitées à repenser leur rôle traditionnel de principal fournisseur de services informatiques, et à accepter de ne fournir que certains services informatiques demandés par eux-mêmes. Dans cette position, ils deviendraient des intermédiaires entre les managers de business units et les fournisseurs Cloud pour les autres services. Au-delà des négociations de contrats, les organisations informatiques seront des vecteurs de valeur en s'assurant que le service ou l'application acquis présente des réels avantages : absence de risque en matière de conformité réglementaire, performances acceptables, interopérabilité avec les applications existantes, évolutivité, coûts maîtrisés et simplicité d'administration.

Bien sûr, c'est simple de le dire sur papier ou sur le Web. Mais il en va de la justification du rôle d'une direction informatique.